

MÉNI' BULLETIN

LE MAGAZINE DE LA MÉNITRÉ N° 177 | Septembre 2025





Tony Guéry
Maire de La Ménittré



SOMMAIRE

- 03 **VIE MUNICIPALE**
- 11 **INFOS DE LA MÉNITTRÉ**
- 16 **ENFANCE JEUNESSE**
- 20 **VIE ASSOCIATIVE**
- 27 **VIE INTERCOMMUNALE**
- 29 **SOCIAL**
- 30 **AGENDA**

ÉDITO DU MAIRE

Une fois de plus vous étiez nombreuses et nombreux à participer aux activités estivales sur la commune : hausse de la fréquentation et des ventes sur notre salon d'art avec l'association AACL, fréquentation record sur le 3^e apéro-concert en août dernier et plus globalement sur l'ensemble des animations de l'été. Une réussite liée à la météo favorable mais avant tout à l'investissement important des bénévoles des associations, du personnel communal, des élu(e)s sur l'ensemble des événements proposés.

La rentrée scolaire s'est ouverte à La Ménittré avec des effectifs stables soit 203 enfants inscrits dans les écoles de la commune et 190 sur le restaurant scolaire. Chaque école avait préparé un accueil privilégié avec les parents ce qui a permis aux enfants de reprendre le chemin de l'école avec enthousiasme et sérénité. Sur le site de l'école Maurice Genevoix et de centre de loisirs, la pause estivale a permis au service technique de la commune de faire des travaux importants : restructuration des deux cours de récréation, mise en place de mobiliers de jeux et de détente, reprise de l'abri

vélos ; en attendant une végétalisation de plusieurs espaces à l'automne ainsi qu'une fresque pour agrémenter les espaces. Des travaux unanimement appréciés de toutes et tous, avant tout des enfants, premiers utilisateurs de ces espaces dans leurs parcours scolaires et extra-scolaires. Mais cette rentrée était particulière puisqu'il s'agissait de la dernière rentrée scolaire de Monsieur Bruno Bellanger, directeur de l'école Maurice Genevoix depuis 2006. Dans quelques mois, il laissera les bancs de l'école pour une retraite bien méritée. Au nom de la commune, nous lui adressons tous nos remerciements pour ses qualités humaines dans le quotidien de l'école auprès des enfants et leurs familles, ainsi que le soutien à l'école publique toujours avec convictions et ambition.

Pour maintenir la dynamique de la commune il faut maintenant continuer à accueillir de nouvelles familles. Les programmes de construction possibles devront intégrer dans les années à venir les diversités de l'accession à la propriété ou location. C'est un engagement essentiel pour l'avenir de notre commune. Ainsi, le conseil municipal a délibéré en août

dernier sur les prix de cessions des dix lots libres et maintenant viabilisés rue du Pignon Blanc en vue de l'ouverture à la commercialisation.

Enfin, en cette rentrée les travaux d'enfouissement des réseaux ont continué sur le secteur derrière la mairie et rue du Pignon Blanc. Un programme d'investissement régulier qui est nécessaire pour moderniser notre réseau d'éclairage public. Aussi, suite à plusieurs casses cet été, la communauté de communes Baugeois-Vallée a validé, avec le service eau et assainissement, un diagnostic global de nos réseaux dont certains sont vétustes. Ce travail est nécessaire avant d'engager des travaux et agir dans le bon sens. C'est aussi dans ce sens que les travaux de curage de la boire Girard et d'évacuation des espèces exotiques envahissantes se sont effectués pour favoriser le retour à un écoulement normal des eaux, le maintien de la biodiversité et vie aquatique.

Je vous souhaite à toutes et tous une excellente reprise dans vos activités respectives.

Le Maire
Tony Guéry



www.lamenitre.fr

Plus d'infos sur le site lamenitre.fr et le facebook ([communedelamenitre](https://www.facebook.com/communedelamenitre))



Mairie de la Ménittré 02 41 45 63 63
BP20 49250 La Ménittré - accueil@lamenitre.fr
Journal municipal de La Ménittré

Directeur de la publication : Tony Guéry, Maire
Rédaction : associations, élu(e)s et services mairie
Crédits photos : mairie, associations, élu(e)s
Chargée de communication : Peggy Cadeau, service communication
Mise en page et impression : Setig Abelia Beaucouzé
Imprimé sur du papier 100% recyclé
Tirage : 1 100 exemplaires. Dépôt légal à parution. ISSN 2966-5744.
Date de bouclage de ce numéro : Septembre 2025



LE CONSEIL MUNICIPAL

DU 23 AVRIL 2025

SIEML - MOTION RELATIVE A LA CONTRIBUTION SUPPLÉMENTAIRE PAR POINT LUMINEUX

Considérant la mise en place par le SIEML, à compter du 01/01/2025, d'une nouvelle contribution financière d'un euro par candélabre à la charge des collectivités ayant pour objectif une meilleure prise en charge par le SIEML des dépannages et réparations consécutifs à des vols de câbles.

Considérant que la commune de La Ménitriche a dû faire face en 2023 à un sinistre sur son réseau d'éclairage public, suite à un vol de câbles, pour lequel elle a financé 75 % du coût des travaux, soit 10 151,15 €.

Le Conseil Municipal affirme la position de la commune de La Ménitriche, comme d'autres communes du territoire, s'opposant à cette nouvelle contribution financière d'un euro par candélabre et demande au SIEML d'étudier la possibilité d'une compensation financière pour les travaux supportés par la commune consécutifs à un vol de câbles en 2023.

ASSOCIATION CENTRE D'ANIMATIONS DE LA VALLÉE TOILE DE GRAINES : CONVENTION PLURIANNUELLE D'OBJECTIFS ET DE MOYENS

L'association Centre d'Animation de la Vallée Toile de Graines a pour objet social de gérer le Centre d'Animation, d'enrichir le lien social, la solidarité, le partage, l'ouverture sur le monde en favorisant le pouvoir d'agir des habitants, de développer des activités, les services, les actions, des animations pour et avec les habitants.

L'actuel périmètre du Centre d'Animation au sein de l'Entente sera couvert par l'association gestionnaire et justifie de mettre fin à cette activité dans le cadre de l'Entente. L'association sollicite par conséquent le financement de ses activités auprès de la commune. Il est de l'intérêt de la commune d'octroyer une subvention à l'association dès lors que son objet social est compatible avec les politiques et les projets menés par la commune.

Le Conseil Municipal approuve la convention pluriannuelle d'Objectifs et de Moyens (CPOM) à compter du 1^{er} juin 2025 et jusqu'au 31 décembre 2027 définissant l'objet, le montant, les modalités de versement, les conditions d'utilisation et les modalités de contrôle et d'évaluation de la subvention attribuée.

LE CONSEIL MUNICIPAL

DU 21 MAI 2025

EMPRUNT DE 135 000 € POUR L'ACQUISITION IMMOBILIÈRE 8 RUE MARC LECLERC ET LES TRAVAUX DE RÉNOVATION

Après avoir pris connaissance des offres de financements des 4 organismes ayant répondu à la consultation, le Conseil Municipal décide de contracter un emprunt de 135 000 € auprès du Crédit Mutuel d'une durée de 15 ans, au taux fixe de 3,77 % et avec échéances constantes trimestrielles.

EMPRUNT DE 200 000 € POUR LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DU LOTISSEMENT COMMUNAL DU PIGNON BLANC

Après avoir pris connaissance des offres de financements des 3 organismes ayant répondu à la consultation, le Conseil Municipal décide de contracter un emprunt de 200 000 € auprès du Crédit Mutuel d'une durée de 5 ans avec différé d'amortissement de 12 mois, au taux fixe de 3,52 % et avec échéances constantes semestrielles.

SIEML : CONVENTION DE MAÎTRISE D'OUVRAGE TEMPORAIRE POUR LES TRAVAUX DE DESSERTE DU LOTISSEMENT DU PIGNON BLANC

Le Conseil Municipal accepte la convention de maîtrise d'ouvrage temporaire du SIEML pour les travaux de desserte du lotissement communal du Pignon Blanc, ainsi que la participation financière correspondante de 39 520,43 € HT soit 47 424,51 € TTC. Les travaux de fourniture et de pose des matériels d'éclairage public (10 504,10 € HT et 137,88 € HT) seront réalisés ultérieurement en fonction de l'état d'avancement des constructions. Les montants de ces travaux pourront être réactualisés en fonction de la date effective des travaux.

TRAVAUX LOTISSEMENT DU PIGNON BLANC : AVENANT N° 1 AU MARCHÉ JUSTEAU

Le Conseil Municipal accepte les travaux supplémentaires portant sur les réseaux d'assainissement eaux usées et d'alimentation en eau potable pour le marché attribué à l'entreprise JUSTEAU : marché initial de 143 766,59 € HT - avenant de 8 051,86 € HT - marché modifié de 151 818,45 € HT - variation de +5,60 %.

SUBVENTIONS COMPLÉMENTAIRES AUX ASSOCIATIONS ACPG-CATM ET UMAC

Sur proposition du bureau municipal, le Conseil Municipal attribue les subventions suivantes aux associations locales : 100 € à l'association des anciens combattants ACPG-CATM (pour les Bleuets de France) et 450 € à l'association des commerçants et artisans UMAC (pour l'organisation du challenge communal de boule de fort). Retrait de Pascal Orgereau (président UMAC).

TARIFS PÉRISCOLAIRES

Au vu de l'inflation 2024, le Conseil Municipal décide de revaloriser dans la même proportion, les tarifs des services périscolaires à compter du 01/09/2025.

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE : TARIFICATION AU 1/4 D'HEURE

TRANCHE	QF	TARIF ÉLÈVE DOMICILIÉ À LA MÉNITRÉ ET DANS LES COMMUNES DE L'ENTENTE VALLÉE*	TARIF ÉLÈVE DOMICILIÉ HORS COMMUNE
T1	0 à 499	0,18 €	0,19 €
T2	500 à 999	0,27 €	0,28 €
T3	1000 à 1299	0,34 €	0,35 €
T4	1300 à 1499	0,41 €	0,42 €
T5	1500 et plus	0,48 €	0,49 €

*Beaufort-en-Anjou - Les Bois d'Anjou - Mazé-Milon

Pénalité : Tout dépassement sera facturé 1h en plus. Au-delà du quart d'heure de retard, 2 heures seront facturées en plus. Tout enfant non repris par ses parents dans les 10 minutes qui suivent la sortie des classes, sera conduit à l'accueil périscolaire et le tarif en vigueur sera appliqué : minimum 1/4 d'heure facturé.

ALSH/TARIF ÉLÈVE DOMICILIÉ À LA MÉNITRÉ ET COMMUNES DE L'ENTENTE VALLÉE*

TRANCHE	QF	DEMI-JOURNÉE +REPAS	JOURNÉE+REPAS
T1	0 à 499	5,12 €	7,75 €
T2	500 à 999	6,74 €	10,98 €
T3	1000 à 1299	8,24 €	12,92 €
T4	1300 à 1499	9,36 €	14,21 €
T5	1500 et plus	9,76 €	14,63 €

*Beaufort-en-Anjou - Les Bois d'Anjou - Mazé-Milon

TARIF ÉLÈVE DOMICILIÉ HORS COMMUNE

TRANCHE	QF	DEMI-JOURNÉE +REPAS	JOURNÉE+REPAS
T1	0 à 499	5,39 €	8,43 €
T2	500 à 999	7,20 €	11,24 €
T3	1000 à 1299	8,76 €	13,61 €
T4	1300 à 1499	9,89 €	15,45 €
T5	1500 et plus	10,31 €	15,67 €

RESTAURANT SCOLAIRE

TRANCHE	QF	TARIF ÉLÈVE DOMICILIÉ À LA MÉNITRÉ ET DANS LES COMMUNES DE L'ENTENTE VALLÉE*	TARIF ÉLÈVE DOMICILIÉ HORS COMMUNE
T1	0 à 499	1,00 €	1,00 €
T2	500 à 999	1,00 €	1,00 €
T3	1000 à 1299	3,84 €	3,99 €
T4	1300 à 1499	3,94 €	4,10 €
T5	1500 et plus	4,05 €	4,20 €
Non inscrit		5,94 €	6,09 €
Tarif adulte		5,94 €	6,09 €
PAI (T1 à T2)	0 à 999	1,00 €	1,00 €
PAI (T3 à T5)	1000 et plus	2,68 €	2,84 €

*Beaufort-en-Anjou - Les Bois d'Anjou - Mazé-Milon

DEMANDE DE SUBVENTION A LA CAF POUR LES TRAVAUX DU MULTI-ACCUEIL GABAR'RONDE

Le Conseil Municipal décide de réaliser les travaux d'étanchéité du toit terrasse du multi-accueil Gabar'ronde s'élevant à 4817,26 € HT et demande une subvention de 80 % à la CAF de Maine-et-Loire au titre du fonds de modernisation des établissements.

LE CONSEIL MUNICIPAL

DU 25 JUIN 2025

LOTISSEMENT LE CLOS DES LILAS : RÉTROCESSION DE LA VOIRIE A LA COMMUNE ET CLASSEMENT DANS LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAL

À la suite d'une opération d'aménager, les espaces communs des lotissements sont des espaces privés dont la commune n'est pas propriétaire, même s'il existe une voie ouverte à la circulation publique, cette dernière ne pouvant être assimilée à une voie publique sans classement préalable.

M. Dominique BROSELLIER propose la rétrocession à la commune de La Ménitrie, à l'euro symbolique, des parcelles cadastrées section B n° 1302 d'une superficie de 747 m² correspondant à la voirie du lotissement, et n° 1303 d'une superficie de 19 m² correspondant au terrain d'assiette du poste de relèvement du réseau assainissement.

La parcelle section B n° 1303 sera ensuite remise en gestion à la Communauté de communes Baugeois Vallée au titre de sa compétence assainissement, ainsi que les réseaux assainissement situés sous la voirie principale.

Les constructions des lots étant achevées, et la voirie étant conforme et en bon état d'entretien, son classement dans la voirie communale est dispensé d'enquête publique.

Le Conseil Municipal accepte la rétrocession à l'euro symbolique des parcelles cadastrées section B n° 1302 d'une superficie de 747 m² correspondant à la voirie dénommée « Le Clos des Lilas » d'une longueur de 99 ml d'une part, et section B n° 1303 d'une superficie de 19 m², correspondant au terrain d'assiette du poste de relèvement d'autre part, et de l'ensemble du matériel et mobilier de voirie.

Il approuve le classement dans la voirie communale de la parcelle section B n° 1302, correspondant à la voie de desserte du lotissement dénommée « Le Clos des Lilas », ayant la caractéristique d'une impasse, dont le début commence à l'intersection de la rue du Roi René, et d'une longueur de 99 ml et demande la mise à jour du tableau de classement des voies communales.

SIEML : EFFACEMENT DES RÉSEAUX RUE DU PIGNON BLANC

Le Conseil Municipal décide de verser un fonds de concours d'un montant de 86 035,66 € au profit du SIEML, pour les travaux d'effacement de réseaux et d'éclairage public rue du Pignon Blanc, ces travaux étant associés aux travaux de renforcement du réseau intégralement pris en charge par le SIEML.

- ▶ Travaux de renforcement du réseau : 197 525,26 € entièrement financés par le SIEML
- ▶ Travaux d'effacement de réseaux et d'éclairage public : 50 879,40 € financés par un fonds de concours communal de 50 % soit 25 439,70 €
- ▶ Travaux de génie civil télécom : 60 595,96 € entièrement financés par la commune

SIEML : DEMANDE DE SUBVENTION POUR LES TRAVAUX DE RÉGULATION DES BATIMENTS COMMUNAUX

Le Conseil Municipal décide de réaliser des travaux d'installation de système de régulation, avec une gestion technique centralisée, des chauffages des bâtiments communaux suivants : école élémentaire Maurice Genevoix et espace Pessard.

Ces travaux étant générateurs d'économies d'énergie, et éligibles au dispositif d'aide aux systèmes de régulation des bâtiments communaux, le Conseil Municipal demande une subvention au SIEML à hauteur de 60 % du coût des travaux.

CONVENTION AVEC LA COMMUNE DE TUFFALUN POUR LA PISTE ROUTIÈRE

Il est proposé de renouveler la convention de mise à disposition de la piste routière de la commune de Tuffalun, pour les élèves de CM1 et CM2 de l'école publique Maurice Genevoix et l'école privée Ste Anne de La Ménitrie.

Considérant l'intérêt pour les élèves de la commune de bénéficier de cet apprentissage à l'éducation routière, le Conseil Municipal accepte les termes de la convention de mise à disposition de la piste routière de la commune de Tuffalun, d'une durée d'un an à compter du 01/09/2025, renouvelable annuellement pour la même durée, par tacite reconduction.

PROPOSITION DE CONVENTION DU DÉPARTEMENT POUR LE BALISAGE DE LA LOIRE

M. le Maire informe l'Assemblée que depuis 2018, le Département de Maine-et-Loire sollicite les communes et/ou EPCI pour une prise en charge partagée du balisage de la Loire, pour la section comprise entre Montsoreau et Les Ponts-de-Cé (43 km). Cette section étant désinscrite par l'Etat de la nomenclature des voies navigables, l'Etat ne prend plus en charge le balisage et l'a confié au Département depuis 2008, lequel en assumait exclusivement la charge financière jusqu'en 2017 inclus.

La convention de balisage de la Loire pour la période 2022/2024, répartissant la charge financière pour moitié entre le Département, et pour moitié entre les collectivités concernées au prorata de leur linéaire à baliser, est arrivée à son terme.

Le Département de Maine-et-Loire propose une nouvelle convention pour l'année 2025, répartissant la charge financière du balisage de la Loire selon les mêmes critères énoncés précédemment (soit un coût de 2041,15 € pour La Ménitrie pour un linéaire de 3,2 km). Le Département informe également les 3 collectivités partenaires (communes de La Ménitrie et Loire-Authion, et communauté d'agglomération Saumur Val de Loire) qu'il cessera la mission de balisage de la Loire à compter de 2026 en raison de contraintes budgétaires.

Considérant les contraintes budgétaires du budget communal 2025, et sur proposition du bureau municipal, le Conseil Municipal refuse de participer financièrement aux opérations de balisage de la Loire pour 2025 et rejette la proposition de convention du Département de Maine-et-Loire.

CONVENTION AVEC LA COMMUNE DE LOIRE-AUTHION POUR LE MULTI-ACCUEIL GABAR'RONDE

Le bâtiment du multi accueil Gabar'ronde, construit par la communauté de communes Vallée Loire Authion, a été rétrocédé à la commune de La Ménitré lors de son retrait de la communauté de communes le 1^{er} janvier 2016.

Une convention a été signée avec la commune de Loire-Authion, définissant les modalités d'accueil des enfants du territoire de l'ex-communauté de communes au sein du multi-accueil de La Ménitré, et les modalités de financement entre les deux communes.

Cette convention ayant pris fin, le Conseil Municipal Valide le principe du maintien de l'accueil des enfants de la commune de Loire-Authion au sein du multi-accueil Gabar'ronde et accepte les termes de la nouvelle convention fixant les engagements réciproques des communes de La Ménitré et Loire-Authion.

RESTAURANT SCOLAIRE : RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION FORCE 5

L'adhésion à FORCE 5 permet à la commune de La Ménitré de satisfaire à ses obligations réglementaires pour l'approvisionnement des matières premières destinées au restaurant scolaire et facilite l'identification des produits répondant à la loi EGALIM.

Le Conseil Municipal accepte de renouveler l'adhésion de la commune de La Ménitré à la centrale de référencement FORCE 5, basée à Angers.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES BAUGEOIS VALLÉE : COMPOSITION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE POUR LA MANDATURE 2026/2032

Depuis la loi de réforme des collectivités territoriales du 16 décembre 2010, le nombre et la répartition des sièges au sein des assemblées communautaires et métropolitaines doivent être revus l'année précédant chaque renouvellement général des conseils municipaux et communautaires.

Cette disposition permet de tenir compte des changements intervenus dans les équilibres démographiques entre les communes sur la durée du mandat écoulé. Les populations à prendre en compte sont les populations municipales établies par l'INSEE et en vigueur en 2025.

La loi prévoit que l'effectif, compte tenu de la population de Baugéois-Vallée, serait de 35 délégués. Elle organise également une répartition du nombre de délégués par commune.

Cependant, et si elles le souhaitent, les communes membres peuvent convenir d'un nombre et d'une répartition reposant sur un accord local, encadré en termes de délai et de majorité. Dans cette hypothèse, il est possible d'augmenter jusqu'à 25 % l'effectif, soit 1 à 8 délégués supplémentaires au maximum. L'effectif maximum serait donc de 43. La répartition du nombre de délégués par commune doit être proportionnel à sa population.

Le Conseil Municipal approuve la composition du conseil communautaire pour la mandature 2026-2032 qui s'établit comme suit : 14 délégués pour Baugé-en-Anjou, 8 pour Beaufort-en-Anjou, 3 pour Les Bois d'Anjou, 7 pour Mazé-Milon, 3 pour La Ménitré, 7 pour Noyant-Villages et 1 pour La Pellerine.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES BAUGEOIS VALLÉE : AVIS SUR LE DIAGNOSTIC ET LA STRATÉGIE DU PCAET

Le Conseil Municipal émet un avis favorable au diagnostic de la révision du Plan Climat Air Énergie Territorial pour Baugéois-Vallée.

Il approuve les trajectoires d'évolution liées aux objectifs chiffrés suivants :

- ▶ 40 % de réduction des consommations énergétiques d'ici 2050
- ▶ 179 % d'augmentation de la production d'énergies renouvelables et de récupération d'ici 2050
- ▶ 56 % de réduction des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050
- ▶ 30 % de réduction des émissions de polluants atmosphériques

Approuve les axes et objectifs stratégiques suivants :

Axe 1 : Sensibiliser, mobiliser et accompagner la transition écologique

- 1.1 Suivre le PCAET
- 1.2 Former et impliquer les acteurs du territoire dans la transition écologique

Axe 2 : Aménager des espaces et habitats résilients

- 2.1 Proposer des espaces et bâtiments publics adaptés au changement climatique
- 2.2 Se loger dans un habitat adapté au changement climatique

Axe 3 : Renforcer les circuits courts et les mobilités durables

- 3.1 Soutenir les circuits courts et l'économie circulaire
- 3.2 Se déplacer avec des mobilités actives, partagées et décarbonées

Axe 4 : Développer les énergies renouvelables et de récupération

- 4.1 Assurer un mix énergétique
- 4.2 Favoriser le développement du solaire photovoltaïque

Axe 5 : Assurer la gestion durable des ressources locales

- 5.1 Préserver l'environnement et la biodiversité
- 5.2 Gérer durablement la ressource en eau

MISSION D'ARCHIVAGE ET CRÉATION D'UN POSTE D'ARCHIVISTE CONTRACTUEL

Le Conseil Municipal donne son accord à une mission de classement des archives communales consistant en :

- ▶ L'intégration de tous les arriérés, notamment les documents qui se trouvent dans les bureaux et qui ne sont plus utiles à la gestion des affaires courantes ;
- ▶ La réalisation des éliminations réglementaires ;
- ▶ La mise à jour de l'inventaire réalisé en 2018.

Il décide de créer un poste d'attaché de conservation du patrimoine à temps complet pour effectuer le classement des archives de la commune afin de faire face à ce besoin occasionnel pour une durée de 4 à 5 semaines.

LE CONSEIL MUNICIPAL

DU 27 AOUT 2025

AMF 49 - « DÉMARCHE LEGS ET MOI » : PROPOSITION DE CONVENTION ET DÉSIGNATION D'UN RÉFÉRENT

Considérant le contexte marqué par la baisse continue des dotations de l'État et l'incertitude quant à leur évolution future, les collectivités locales doivent faire face à une augmentation constante de leurs charges et de leurs responsabilités : entretien et mise aux normes du patrimoine, services à la population, transition écologique, sécurité, accessibilité, ou encore développement culturel et éducatif. Cette pression budgétaire, désormais structurelle, impose aux communes de repenser leurs leviers de financement. C'est dans cette dynamique que la commune de La Ménitré entend, de manière à la fois innovante, rigoureuse et respectueuse de l'intérêt général, identifier et mobiliser de nouvelles sources de recettes, lorsque celles-ci sont pertinentes et porteuses de sens. Le développement des ressources issues de fonds privés constitue aujourd'hui une piste sérieuse et responsable pour compléter ses moyens d'action, sans alourdir la fiscalité locale, augmenter sa capacité d'investissement.

L'Association des maires et présidents d'EPCI du Maine-et-Loire (AMF49) a confié à la société COM&SENS TERRITOIRES une prestation appelée LEGS&MOI portant sur le développement des libéralités (legs, donations, assurances-vie) pour les communes de Maine-et-Loire adhérentes de l'AMF49.

Cette prestation est portée financièrement par l'AMF 49. Elle inclut un certain nombre de services, dans le respect d'une charte éthique apportant toutes les garanties attendues en la matière : une communication spécifique ciblée pour chaque commune, un accompagnement dans les relations donateurs et testateurs caractérisées par des conseils et un accompagnement technique et humain sur mesure, une aide à la gestion administrative et juridique des dossiers, de la formation et un accompagnement des communes leur permettant de devenir autonome sur le sujet à l'expiration d'un délai de trois ans.

Le Conseil Municipal approuve le principe visant à solliciter des fonds privés pour accroître les ressources de la commune. Il accepte l'offre de COM&SENS TERRITOIRES proposée par l'AMF49 et désigne M. Yves JEULAND, en qualité d'élu référent, chargé du suivi de ce dossier.

PODELIHA - IMMEUBLE 12 PLACE DU COLONEL LEON FAYE (LOCATIFS SOCIAUX) - RENONCIATION A LA VENTE DE L'IMMEUBLE BATI ET MODALITÉS FINANCIÈRES

Par délibération du 28/11/2018, le Conseil Municipal a validé la restitution à titre gratuit, par la société IMMOBILIERE PODELIHA au profit de la commune de La Ménitré, de la propriété de l'immeuble bâti cadastré section B n° 1064, sis 12 place du Colonel Léon Faye, conformément aux dispositions de la délibération du Conseil Municipal de La Ménitré du

25/01/1985 et de l'acte de cession conclu en 1987 entre la commune de La Ménitré et la société Val de Loire (devenue depuis Immobilière Podeliha).

Cette rétrocession de propriété emportait l'obligation pour la commune de La Ménitré, de louer les 6 logements composant ledit bien, en locatifs sociaux pendant une durée de 15 ans minimum avec des loyers encadrés réglementairement.

La parcelle cadastrée section B n° 1064 a été divisée en deux parcelles cadastrées section B n° 1510 de 762 m² et B n° 1511 de 256 m².

Par délibération du 27/04/2022, le Conseil Municipal a confirmé sa volonté de récupérer la propriété du bien cadastré section B n° 1510, issu de la division cadastrale précitée, et décidé de confier la gestion de ce bien et des locatifs sociaux à la société Immobilière Podeliha, dans le cadre d'un bail emphytéotique d'une durée de 18 ans.

La délibération du 27/04/2022 n'ayant pas pu être suivie d'effet par le bailleur social, la société Immobilière Podeliha a proposé à la commune de La Ménitré de renoncer au bénéfice de la disposition de récupération de la propriété du bien cadastré section B n° 1510 (obligation de revente) en contrepartie des indemnités suivantes :

- ▶ Versement d'une indemnité de 380 000 € à la commune de La Ménitré pour la valeur du bien ;
- ▶ Versement d'une partie des loyers depuis la date à laquelle la commune de La Ménitré aurait dû récupérer la propriété du bien jusqu'au 30/06/2025 soit 27 007,72 €

Le Conseil Municipal décide de renoncer à récupérer la pleine propriété du bien cadastré section B n° 1510 (conformément aux dispositions de l'acte notarié du 24/07/1987), et de renoncer à la vente du bien entre Podeliha et la commune de La Ménitré. Il accepte les contreparties financières proposées par Podeliha telles que présentées ci-dessus.

CESSION À L'EURO SYMBOLIQUE DE L'IMMEUBLE BATI CADASTRÉ SECTION B N° 1511 (ESPACE CULTUREL)

Depuis sa construction en 2005/2006, la commune de La Ménitré est propriétaire du bâtiment communal « Espace Culturel », édifié partiellement sur la parcelle cadastrée section B n° 1511, figurant au cadastre comme propriété de la société Immobilière Podeliha.

Considérant l'absence de régularisation administrative relative à cette construction sur sol d'autrui, le Conseil Municipal décide de rectifier cette situation de fait, en acceptant la cession à l'euro symbolique à la commune de La Ménitré, de la parcelle cadastrée section B n° 1511 de 256 m² appartenant à la société Immobilière Podeliha, et de prendre en charge l'ensemble des frais afférents à cette cession.

LOTISSEMENT DU PIGNON BLANC : PRIX DE VENTE DES LOTS ET COMMERCIALISATION

Le Conseil Municipal (à la majorité : 17 voix pour et 1 abstention) :

- ▶ Décide d'appliquer un prix différencié en zone U pour certains lots, compte tenu de leur situation et/ou configuration ;
 - Application d'un prix inférieur pour les lots n° 2 et 3 compte tenu des risques de nuisances liées à la circulation : en alignement de la voirie principale rue du Pignon Blanc, et en alignement de la voie d'accès du lotissement ;
 - Application d'un prix inférieur pour les lots n° 1 et 4 compte tenu des risques de nuisances liées à la circulation : en alignement de la voirie principale rue du Pignon Blanc
 - Application d'un prix inférieur pour le lot n° 10 compte tenu de sa configuration en pointe entraînant des contraintes d'aménagement lors de la construction.
- ▶ Décide de fixer les prix de cession des 10 lots ainsi qu'il suit :

LOTS	SUPERFICIE (m ²)			PRIX € HT / m ²		PRIX DE CESSION DES LOTS	
	ZONE U	ZONE A	TOTAL	ZONE U	ZONE A	€ HT	€ TTC
LOT N° 1	470	0	470	110,00 €		51 700,00 €	62 040,00 €
LOT N° 2	460	0	460	100,00 €		46 000,00 €	55 200,00 €
LOT N° 3	473	0	473	100,00 €		47 300,00 €	56 760,00 €
LOT N° 4	567	0	567	110,00 €		62 370,00 €	74 844,00 €
LOT N° 5	515	380	895	115,00 €	20,00 €	66 825,00 €	80 190,00 €
LOT N° 6	340	316	656	115,00 €	20,00 €	45 420,00 €	54 504,00 €
LOT N° 7	343	277	620	115,00 €	20,00 €	44 985,00 €	53 982,00 €
LOT N° 8	343	277	620	115,00 €	20,00 €	44 985,00 €	53 982,00 €
LOT N° 9	342	277	619	115,00 €	20,00 €	44 870,00 €	53 844,00 €
LOT N° 10	515	427	942	100,00 €	20,00 €	60 040,00 €	72 048,00 €
TOTAL	4 368	1 954	6 322	-	-	514 495,00 €	617 394,00 €



ÉLECTIONS MUNICIPALES 2026



ÉLECTIONS
MUNICIPALES
2026



- Inscription par courrier :
 - Télécharger et remplir le formulaire CERFA n° 12669*02 ou CERFA n° 12670*02 pour les citoyens européens
 - Adresser votre courrier à la mairie : 1 esplanade de la mairie 49250 La Ménitrie ou le déposer en main propre en joignant un justificatif d'identité et de domicile

Les 15 et 22 mars prochains auront lieu les élections municipales. Vous avez jusqu'au 6 février 2026 pour vous inscrire sur les listes électorales.

Vous n'êtes pas encore inscrit ?

3 solutions s'offrent à vous pour vous inscrire :

- Inscription en ligne sur le site [Service-Public.fr](https://www.service-public.fr) à l'aide d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile numérisés.
- Inscription à la mairie, du lundi au vendredi de 9h à 12h en présentant un justificatif d'identité et un justificatif de domicile.

RAPPEL

- Si vous avez changé de commune récemment ou que vous êtes un nouvel habitant, il est nécessaire de vous inscrire dans votre nouvelle commune.
- Si vous avez déménagé en restant à La Ménitrie, vous devez tout de même signaler votre changement d'adresse à la mairie pour être rattaché au bureau de vote correspondant.
- Pour les jeunes ayant atteint leur majorité dans l'année, ou avant le prochain scrutin, votre inscription sur la liste électorale est automatique, à condition d'avoir fait votre recensement à 16 ans.

CARTON PLEIN POUR LE CHALLENGE COMMUNAL 2025 !

Comme tous les ans, un challenge communal de boules de fort est organisé par la commune et est géré par Isabelle Planté et Pascal Orgereau. La finale s'est déroulée au cercle du Verdelay le dimanche 29 juin.

Le challenge avait 32 équipes d'inscrites et voici les gagnantes :

- 1^{re} place : l'équipe de Monsieur Le Foll Eric (société de l'Avenir)
- 2^e place : l'équipe de Monsieur Garreau Patrick (société de l'Avenir)
- 3^e place : l'équipe de Monsieur Beslot Guy (société Les Islettes)
- 4^e place : l'équipe de Monsieur Pirard David

Les organisateurs remercient le cercle du Verdelay pour l'accueil et la gentillesse de leurs bénévoles. Nous vous attendons nombreux l'année prochaine au cercle Les Islettes.



AIDE AU B.A.F.A



Vous avez entre 16 et 25 ans et vous êtes domiciliés à La Ménitré ? La commune finance une aide forfaitaire de 100 euros par jeune pour la formation B.A.F.A.

Le stage pratique sera à réaliser au sein des accueils de loisirs de La Ménitré.

► **Renseignements en mairie :**
espacejeunesse@lamenitre.fr ou accueil@lamenitre.fr

DÉCLARER VOS RUCHES

La période de déclaration annuelle des ruchers a commencé ! Cette obligation s'applique à tout apiculteur, qu'il soit amateur ou professionnel, de même qu'aux entreprises, associations, groupements détenant au moins une ruche.
La période de déclaration annuelle s'étend tous les ans du 1^{er} septembre au 31 décembre. Il s'agit pour les détenteurs d'enregistrer en ligne ou via le formulaire cerfa n° 13995-06, le nombre de ruches qu'ils détiennent ainsi que leur emplacement, et ce, dès la première colonie d'abeilles acquise.

Cette déclaration est importante pour la politique sanitaire en faveur de l'apiculture : l'affectation d'aides européennes à l'apiculture aux Etats membres est calculée au prorata des ruches déclarées. La déclaration permet également d'améliorer la gestion sanitaire du cheptel et d'établir des statistiques qui permettent d'avoir une meilleure connaissance du cheptel apicole français.

Les communes par les liens qu'elles tissent avec leurs administrés peuvent jouer un rôle dans le relais de cette information (bulletin municipal, affichage, site internet, contacts avec des particuliers et entreprises détenteurs de ruches).

► **Nathalie BELZIC-PATOUILLÈRE**
 Chambre d'agriculture Pays de la Loire
 Chargée de mission apiculture
 Tél. 0253466134



PAGES INFOS DE LA MÉNITRÉ

REPÉRAGE ET TRAITEMENT DES TERMITES

Les termites sont des insectes qui vivent en colonie dans le sol. Ils envahissent très souvent les structures en bois, car ils se nourrissent de la cellulose organique qui s'y trouve en grande quantité. Le territoire de La Méritré est concerné par la présence de termites. Il est donc important de repérer son éventuelle présence.

QUELS SONT LES SIGNES INDIQUANT LA PRÉSENCE DE TERMITES DANS MON DOMICILE ?

La présence des termites peut être difficile à repérer, car ils ont la capacité de rester à l'abri des regards pendant très longtemps. Il existe néanmoins des signes qui peuvent vous aider à les déceler.

► LE BOIS QUI SONNE CREUX

Les termites s'attaquent aux bois de l'intérieur et laissent la partie visible intacte. Mais quand vous tapez sur une pièce de bois infestée, vous entendez un son creux comme s'il s'agissait de papier. Vous pouvez aussi utiliser un tournevis à longue lame pour vérifier si un bois est attaqué par les termites. Pour le faire, essayez de l'insérer entre les interstices du bois. Si le tournevis s'enfonce facilement à l'intérieur, alors il y a sûrement **des termites dans votre maison.**

► LA PRÉSENCE DE TUBES EN BOUE (CORDONNET TERMITES)

Les termites construisent des tunnels à partir de ce qu'ils consomment et de leur salive pour se déplacer en toute sécurité en colonie jusqu'à leur source de nourriture. Encore appelés cordonnets termites, ces tubes en boue ont une forme cylindrique. Vous pouvez les trouver sur les murs, derrière les revêtements, les plinthes, les poutres...

► LES BRUITS DE GRATTEMENT, DE CLIQUETIS OU DE MASTICATION

Les termites ouvriers qui nourrissent la colonie sont des mangeurs bruyants. Quand ils mangent du bois ou creusent des tunnels, ces insectes émettent des sons semblables à un cliquetis très difficilement perceptible par l'homme. Les excréments de termites sont sous forme de boulettes noires ou beiges. À l'opposé des termites souterrains, les termites du bois sec n'utilisent pas leurs excréments pour construire leurs tunnels. Au lieu de cela, ils les expulsent par de petits trous situés près de l'entrée de leur nid. Vous pouvez ainsi remarquer de petites marques noires et une substance poudreuse sombre autour de la zone qu'ils infestent.

► COMMENT LES TERMITES ACCÈDENT-ILS À MA MAISON ET À SA CHARPENTE ?

Les termites sont des insectes qui vivent en colonie sous la terre. Pour entrer dans une maison, ils passent donc par les

structures et les constructions qui sont en contact direct avec le sol. Il peut s'agir des caves, des sous-sols, du rez-de-chaussée... Les termites peuvent également entrer chez vous par le biais de votre bois de chauffage. S'il est par exemple stocké et infesté dans votre garage, vous risquez de contaminer toute votre maison. Les termites attaquent par ailleurs très vite les bois tendres. Il s'agit, entre autres : du peuplier, de l'épicéa, du pin, du chêne, du hêtre, du châtaignier. De manière générale, toutes les essences de bois de type européen sont vulnérables.



► **QUELS SONT LES RISQUES ET DÉGÂTS ENCOURUS SI UNE INFESTATION DE TERMITES N'EST PAS TRAITÉE RAPIDEMENT ?**

Les termites attaquent les structures en bois telles que les charpentes, les planchers, les portes, les fenêtres... Ils creusent à l'intérieur des galeries qui fragilisent le bois. Quand ils envahissent les structures porteuses d'un bâtiment (poteaux, poutres...) pendant une longue période, cela peut entraîner **l'effondrement de la construction**. La réparation de ces dégâts peut vous coûter beaucoup d'argent. Il est donc nécessaire d'agir très vite quand vous constatez une infestation de termites.

► **COMMENT SE DÉBARRASSER DES TERMITES ?**

Après avoir aperçu des signes présence termites, il existe différentes méthodes qui permettent de **se débarrasser des termites**. Souvent il est proposé le traitement par piège et le traitement curatif du bois. Pour chacune de ces méthodes d'extermination des nuisibles, un diagnostic termites est un préalable. C'est après la confirmation de la présence de ces envahisseurs que le traitement anti-termites commence en choisissant une entreprise référencée.

Le **traitement anti-termites par piège** consiste à poser des appâts autour du bâti infesté. Ils contiennent de la cellulose et une substance active. Cette dernière permet de contaminer la termitière. Les termites ouvriers meurent au bout de quelques semaines après avoir consommé l'appât. Pendant cette période, ils partagent le poison avec le reste de la colonie des termites.

Ainsi, en peu de temps, la colonie traitée disparaît. **Le traitement curatif du bois** se déroule en plusieurs étapes. Il consiste à appliquer des produits insecticides sûr, et dans les bois infestés. Cela permet d'éliminer tous les termites, vrillettes et capricornes qui se trouvent à l'intérieur des structures en bois. Il est également bénéfique pour préserver le bois des futures attaques de termites.

IMPORTANT

► **Le signalement en mairie d'un foyer de termites est nécessaire : 02 41 45 63 63 ou accueil@lamenitre.fr et/ou au propriétaire de l'habitation en cas de location**

LA MAISON DES ATELIERS
UNE NOUVELLE ASSOCIATION
UN NOUVEAU LIEU
DES ACTIVITÉS CRÉATIVES À DÉCOUVRIR



La Maison des Ateliers a ouvert ses portes il y a quelques semaines au 12 rue Marc Leclerc sous l'égide de l'association du même nom. Des ateliers d'initiation et de pratique y sont proposés tout au long de l'année, en journée comme en soirée, pour les petits et les plus grands.

Les différents ateliers (Mosaïque, Cyanotype, Calligraphie japonaise, Créations tous azimuts autour du papier, Peinture, Sérigraphie, Couture...) sont conduits par des artistes et artisan.e.s dont vous pouvez retrouver les productions à la boutique Des objets, des histoires.

INFORMATIONS PRATIQUES

- Adhésions à la Maison des Ateliers : individuelle 10 €, familiale 15 €.
- Tarifs des différents ateliers à retrouver à la boutique des objets, des histoires ou à la Maison des Ateliers.

CONTACT

- Carole : 06 28 29 63 25
- Mano : 06 09 17 14 48

LES CONNAISSEZ-VOUS ?

► QUI SUIS-JE ?

Je suis Teddy MAINFROID, j'ai 37 ans et exerce le métier de Couvreur Ardoisier et Monteur en bâtiment industriel et agricole.

► DEPUIS QUAND EST-CE QUE J'EXERCE ?

Depuis l'âge de 15 ans, cela fait environ 22 ans d'expérience dans ce métier.

► CE QUE JE PROPOSE ?

Des travaux de couverture, toiture, neuf et restauration, ramonage, zinguerie, démoussage. Je propose également de monter des charpentes métalliques ou bois extension ; couverture toiture plate, pose de panneaux solaires et de bardage. DEVIS GRATUITS.

« J'ÉTUDIE TOUT TYPE DE TRAVAUX AFIN DE VOUS ORIENTER SELON VOS BESOINS, VOUS APPORTER UN CONSEIL PROFESSIONNEL »

CONTACT

Teddy MAINFROID : 06 87 95 99 60
www.mainfroidteddy.fr
 11 route de la Malterie, La Ménitré



► QUI SUIS-JE ?

Je m'appelle Laura, j'ai 32 ans et j'exerce le métier de praticienne en SPA Bien-être (Masseuse modelage du monde).

► DEPUIS QUAND EST-CE QUE J'EXERCE ?

J'ai commencé ma formation fin décembre de l'année dernière et exerce depuis 1 an à mon domicile. J'ai également aménagé une pièce cocooning afin que mes clientes se sentent bien.

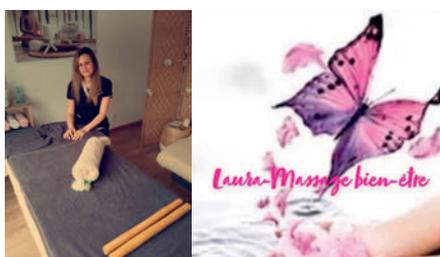
► CE QUE JE PROPOSE ?

3 massages : Californien, Lomi Lomi et le massage Bambou. Pendant 1 heure, je m'occupe du corps entier, des pieds jusqu'au cuir chevelu. Mais je propose également une formule de modelage pied de 30 minutes plus modelage dos de 30 minutes. Vous pouvez combiner les deux pour une durée d'une heure. Mes prix sont attractifs. Je vous propose un choix de différents parfums d'huiles 100 % végétal. Ces massages sont uniquement réservés aux femmes.

« N'HÉSITEZ PAS À VOUS ACCORDER UN PETIT MOMENT DE DÉTENTE ET DE LÂCHER PRISE À 100 % »

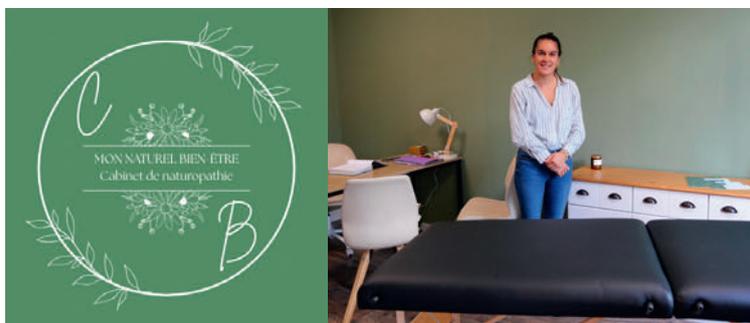
CONTACT

Laura : 06 72 65 43 83
 11 route de la Malterie, La Ménitré



VOS NOUVELLES ET NOUVEAUX COMMERCANT(E)S

CABINET DE NATUROPATHIE : CHLOÉ BONNET



Dans un monde où le stress et les déséquilibres du quotidien sont omniprésents, de plus en plus de personnes cherchent des solutions naturelles pour retrouver vitalité et équilibre. Mon cabinet a ouvert ses portes le 1^{er} septembre 2025 et vous accueille du lundi au vendredi de 14h30 à 19h et le samedi de 8h à 19h.

La naturopathie est une pratique de soin non conventionnelle qui vise à équilibrer le fonctionnement de l'organisme par des moyens considérés comme naturels tels que l'alimentation, la pratique physique, l'usage des plantes... Dans mon cabinet, je propose des consultations bilan et de suivi naturopathiques avec des conseils personnalisés et individualisés, ainsi que des massages bien-être.

J'utilise les techniques suivantes : alimentation, phytothérapie, aromathérapie, homéopathie... En ce qui me concerne, je suis infirmière diplômée d'état depuis juillet 2023 et je me suis lancée dans la formation de naturopathe que j'ai validée en juin 2025. En effet, j'ai toujours souhaité venir en aide aux autres, et je suis très attachée à la santé et au bien-être.

INFORMATIONS PRATIQUES

18 rue Marc Leclerc
chloebonnet.naturopathe@gmail.com

AU FOURNIL DE LA MÉNITRÉ : RENCONTRE AVEC MANON ET MATHIS



Pouvez-vous vous présenter ?

Manon, 25 ans, est pâtissière. Mathis, lui, est boulanger. Le couple s'est rencontré il y a sept ans lors de leur formation. Depuis, une idée les anime : ouvrir leur propre boulangerie.

« En 2022, nous avions un projet de reprise bien avancé, mais il n'a pas abouti suite à un dépôt de bilan. Avec la hausse de l'électricité, nous avons préféré attendre. Puis l'opportunité de La Méniltré s'est présentée », racontent-ils.

Pourquoi avoir choisi La Ménitré ?

Le couple cherchait une petite boulangerie dans une commune en développement. « Nous voulons fonder une famille. Il nous fallait une commune avec des écoles et un logement accolé au commerce. Nous souhaitons aussi rester proche de nos familles », explique Manon.

Leur choix s’est porté sur La Ménitré, « une commune agréable, bordée par la Loire ».

Comment s’est passée votre arrivée ?

Succéder à des boulangers installés depuis 19 ans pouvait sembler risqué. « Nous avons un peu d’appréhension, mais l’accueil a été formidable. Les habitants se sont montrés bienveillants et à l’écoute », sourit Mathis.

Le couple peut aussi compter sur une équipe soudée. « Notre grande chance a été de conserver Laetitia et Agnès, présentes depuis longtemps, ainsi que d’accueillir Youna, qui nous a rejoints. Leur bienveillance a rendu la transition fluide. » Deux apprentis viennent également renforcer l’équipe.

Votre installation correspond-elle à vos attentes ?

« Oui, totalement. Les débuts ont été intenses, ayant fait le choix d’ouvrir avant Pâques afin de présenter nos chocolats. Mais l’accueil des Ménitréen(ne)s a confirmé nos choix. »

D’ici la fin de l’année, Manon et Mathys prévoient plusieurs nouveautés : « Nous proposerons des produits “surprises” et une dégustation de nos créations de Noël dans la rue. »

Un dernier mot ?

Le couple tient à exprimer sa gratitude : « Merci à Laetitia, Agnès et Youna pour leur engagement, aux habitants de La Ménitré pour leur accueil chaleureux, ainsi qu’à Monsieur le Maire et à l’ensemble des élus pour leur soutien. »

INFORMATIONS PRATIQUES

11 rue Marc Leclerc - 02 41 44 16 81

UNE PASSION DEVENUE PROJET DE VIE :

RENCONTRE AVEC HÉLÈNE CHERBONNIER DE L’INSTITUT O’DREA



Originaire de Gennes, Héléne Cherbonnier a toujours baigné dans l’univers du commerce grâce à ses parents, boulangers pendant de nombreuses années. Très tôt, elle s’oriente vers l’esthétique, un domaine qui s’impose à elle comme une évidence. Pendant le confinement, elle reprend ses études et obtient un BTS Esthétique-Cosmétique, option formation et management. À ce moment-là, elle hésite encore : se lancer dans la formation, prendre un poste à responsabilité ou créer son propre institut. C’est finalement lors d’un échange amical que l’idée s’impose : « Des amis m’ont suggéré La Ménitré. Ça a fait tilt. Nous savions avec mon mari que nous reviendrions vivre dans le secteur de la Loire. Alors pourquoi ne pas installer mon institut ici ? » L’accueil est chaleureux. Les habitants se montrent enthousiastes, les clientes au rendez-vous, et même le maire et les élus saluent l’initiative. « Beaucoup étaient surpris de voir un institut ouvrir à La Ménitré, mais l’étude de marché montrait bien qu’il y avait une demande », confie-t-elle. Aujourd’hui, une clientèle fidèle s’installe déjà.

Plus encore, l’activité dépasse ses espérances : « J’ai passé un été exceptionnel, et la rentrée est très prometteuse », se réjouit-elle. Elle développe aussi de nouvelles prestations, notamment le laser, jugé plus efficace et durable que la lumière pulsée. La récente réforme de mai 2024, qui encadre son usage en lien avec les dermatologues, l’a confortée dans ce choix.

Et les projets ne s’arrêtent pas là. En janvier prochain, elle suivra une formation en madérothérapie, une technique de soins minceur manuelle utilisant des instruments en bois, qu’elle souhaite proposer dès février.

Avant de conclure, elle adresse un message aux habitants : « Je remercie toutes les personnes qui m’ont soutenue dès le départ, la mairie, mes amis, ma famille, et surtout mes premiers clients. Leur accueil chaleureux a vraiment compté pour moi. »

INFORMATIONS PRATIQUES

1 Allée du 8 mai 1945 - 02 41 45 09 98

ÉCOLE MAURICE GENEVOIX

POUR LES ÉCOLIERS DE MAURICE GENEVOIX, C'EST « VIVE LA RÉCRÉ ! »

Le jour de la rentrée des classes, les écoliers de Maurice Genevoix ont découvert les nouveaux aménagements de leurs cours de récréation.

Entre séances de maths, de lecture, d'histoire ou de géographie, les écoliers ont toujours apprécié les récréations. Des espaces où il fait souvent trop chaud ou trop froid, où l'on s'invente des mondes et des histoires, dans un décor de murs de tuffeau et sol goudronné. Mais cela, c'était avant pour les enfants de l'école élémentaire publique. Désormais, les élèves vivent leurs récréations sur des cours avec moins de goudron, plus d'espaces végétalisés, un théâtre de verdure, un village de cabanes, des plateaux sportifs.

Cette réalisation est aussi une fierté pour les enfants ménitréens qui ont dessiné en 2023 les contours et détails de leur « cour idéale ». Des idées à foison mises en dessins par monsieur BELDA, infographiste et parent d'élèves ont permis aux équipes de techniciens de la commune d'estimer si les souhaits étaient réalisables. Et pour la plupart, ils l'étaient ! Financés par la commune, les travaux ont été effectués pendant l'été grâce à l'implication et aux soins des équipes de Fabien

JANNIERE et de Bruno DENIS. Les professionnels municipaux, ovationnés le jour de la rentrée par les enfants et les parents présents l'ont promis : ils seront de retour à l'automne pour effectuer, avec les écoliers cette fois, les plantations de la végétalisation du site.

UN ESPACE DE PARTAGE EN HARMONIE AVEC LA NATURE

Quant aux enfants, ils seront à nouveau acteurs de leur environnement puisque cette année, ils réaliseront une autre tranche de l'aménagement avec le soutien de Simon VERGNOL, illustrateur et parent d'élève avec qui ils composeront et planteront une fresque.

La fresque retenue est une composition originale de nichoirs reliés par des ponts, agrémentés d'accessoires tels que des balançoires, des échelles et même un ascenseur. Pour l'équipe enseignante et l'artiste, ce projet vise à illustrer les notions de « vivre ensemble » et constitue un espace de partage en harmonie avec la nature. Les enfants participeront activement en choisissant les éléments à ajouter et en peignant la fresque tous ensemble. Cette démarche collaborative leur permettra de s'approprier l'œuvre tout en favorisant l'esprit d'équipe.



Il aura fallu peu de temps pour que les écoliers adoptent leur nouvel environnement.

RELAIS PETITE ENFANCE

Parents et futurs parents, vous cherchez un mode de garde pour votre enfant ? Le Relais Petite Enfance vous accompagne et vous propose une information sur les différents modes d'accueil du territoire. Vous pourrez y obtenir la liste des assistantes maternelles, connaître les démarches administratives à accomplir et obtenir des informations juridiques de premier niveau pour vous guider dans l'embauche de votre assistante maternelle.

Les matinées rencontres ont repris après la pause estivale pour le plaisir des petits et de leurs assistantes maternelles avec

un programme varié : des activités en lien avec l'extérieur (atelier nature avec Amélie Boursier), des ateliers sensoriels, des activités manuelles et motrices... En avant les explorations !!



CONTACT/INFOS

Responsable : Béatrice Ruthon
Permanence sur rendez-vous les lundis après-midi

► Matinées rencontres :
les lundis matin à la salle du pôle enfance de 9h30 à 11h30
(sauf durant les vacances scolaires)

► Lieu :
Multi-accueil Gabar'Ronde
7 rue Joliot Curie

► Par mail :
rpe-lamenitre-pdl@vyv3.fr
► Par téléphone au :
07 89 31 03 93

ÉCOLE SAINTE ANNE

UNE BELLE RENTRÉE PLEINE D'ÉNERGIE À L'ÉCOLE SAINTE ANNE !



L'école a retrouvé son effervescence : rires, sourires et cartables colorés ont marqué la rentrée des **83 élèves** répartis dans nos quatre classes. C'est avec beaucoup de joie et d'enthousiasme que l'équipe pédagogique a rouvert les portes pour une nouvelle année scolaire riche en projets.

Parmi les nouveautés, un projet phare intitulé « Bien dans son corps, bien dans sa tête » accompagnera les enfants tout au long de l'année. Grâce à un partenariat avec l'**IFEPSA** et le **service sanitaire du CHU d'Angers**, ils découvriront des activités variées pour prendre soin d'eux, bouger, se dépasser et cultiver le plaisir du sport.

La découverte de l'environnement et de l'alimentation occupera également une place importante. Le **potager**, mis en place en fin d'année dernière, permettra aux enfants de cultiver et goûter leurs propres légumes et fruits. Ils pourront également continuer à s'occuper de la **mini-ferme** de l'école, qui abrite déjà moutons, poules et lapins, et qui fait la fierté de tous.



Ces beaux projets voient le jour grâce à l'engagement et au dynamisme de toute la communauté éducative : enseignants, parents et partenaires, tous unis pour offrir aux enfants une école vivante, ouverte et joyeuse.

Une année qui s'annonce gourmande en découvertes, riche en émotions et pleine d'élan collectif !

ÉCOLE MATERNELLE PIERRE PERRET

CHOUETTE ! LA RENTRÉE SCOLAIRE A EU LIEU ET S'EST BIEN PASSÉE !

Quel plaisir de retrouver notre petite école après un bel été et de pouvoir cueillir les pêches du jardin et déguster nos tomates. Nous avons commencé l'année avec nos papilles ! Les 44 petits élèves de la Maternelle ont retrouvé une équipe inchangée qui les attendait et avait tout préparé pour une rentrée joyeuse et sereine. L'effectif en hausse de l'école maternelle permet toujours un accueil dans de bonnes conditions avec des locaux vastes et bien adaptés et une cour toujours aussi "verte". Nous commençons donc cette nouvelle année avec beaucoup d'enthousiasme et d'optimisme pour nous lancer dans de nouveaux projets.

INSCRIPTIONS

Pour les inscriptions pendant l'année scolaire, vous pouvez contacter la Mairie (renseignements et inscriptions au 02 41 45 63 63) puis, prendre rendez-vous avec la directrice Mme Roux

► 02 41 45 66 82

► ecolemat.pierreperret@gmail.com



ESPACE JEUNESSE

Un bel été au sein de l'espace jeunesse avec de nombreuses activités réalisées par les jeunes (Papéa Parc, Pêche, Patinoire, Beach Vert...) et plein d'autres! Des jeunes au TOP ont permis de passer un superbe été.

L'été se termine pour laisser place à une nouvelle année à l'espace jeunesse. La plaquette pour les vacances d'automne sera distribuée fin septembre.

- ▶ L'espace jeunesse est ouvert tous les mercredis de 13h30 à 19h et les vendredis de 17h à 20h sur le temps scolaire.
- ▶ Pour s'inscrire rien de compliqué! Prenez contact avec Arnaud Calcagni, responsable de l'espace jeunesse par mail : espacejeunesse@lamenitre.fr ou par téléphone au 07 86 03 65 03. Il vous donnera toutes les informations nécessaires.
- ▶ Le prix de l'adhésion annuel est de 12,50 euros pour l'année civile (du 01 Janvier au 31 Décembre).



RIJ

Le Relais Info Jeunes (RIJ) continue de se développer au sein de la commune. L'objectif de ce dispositif est de vous apporter des informations concernant différents sujets (Transport, Logement, Travail, Aides BAF/Permis...).

Le RIJ est un dispositif ouvert aux 15-30 ans.

Plusieurs animations avec des thèmes spécifiques seront proposées lors des samedis d'ouverture. N'hésitez pas à suivre le RIJ sur les réseaux (Instagram et Facebook) pour vous tenir au courant des nouveautés.

- ▶ Tous les vendredis de 15h à 20h ainsi qu'un samedi par mois de 13h30 à 18h30, je vous accueille au sein de l'espace jeunesse : 6 rue Jeanne de Laval pour vous accompagner dans vos premières démarches.
- ▶ Vous pouvez prendre rendez-vous auprès d'Arnaud Calcagni, responsable du RIJ par mail à : espacejeunesse@lamenitre.fr ou par téléphone au 07 86 03 65 03.
- ▶ Dates de permanence du RIJ : le 04 Octobre, le 22 Novembre et le 13 Décembre 2025.



CMJ

Le Conseil Municipal des Jeunes s'est retrouvé le samedi 13 Septembre pour une réunion de rentrée après une pause de 2 mois. L'occasion sur la dernière partie de l'année de finaliser les projets des groupes afin de valoriser leur travail et investissement durant leurs années de mandat. Cette année est aussi l'occasion de nouvelles élections pour 8 futures CM2 des écoles de Maurice Genevoix et de Sainte Anne de rejoindre les rangs du CMJ. En effet, certains élus vont nous quitter après 2 années consacrées au CMJ.

Merci à Elia MILLOT-PEDRERO, Léna AGARD, Emeric FRISON, Pablo DOHIN, Lila FRADIN-TRANCHANT, Silas GODARD, Laura JACQUET, Eléanore MERAULT pour leur investissement et leurs idées.

- ▶ Pour tout renseignement concernant le CMJ, vous pouvez contacter Arnaud Calcagni au 07 86 03 65 03 ou par mail à : cmj@lamenitre.fr

- ▶ Votre enfant est en CM2? N'hésitez pas à lui en parler pour qu'il se présente à l'élection de décembre 2025.



C'EST LA RENTRÉE À GABAR'RONDE !

Le multi accueil a vécu un bel été, et c'est désormais le temps de la rentrée. Après une sortie à la caserne des pompiers en juin, les « grands » ont pris le chemin de l'école. C'est une étape importante que nous leur souhaitons pleine de découvertes et de réussites.

Cela signifie aussi que de nouvelles familles nous rejoignent et que nous avons le plaisir d'accueillir de nouveaux enfants au sein de la structure.

Des places sont disponibles pour de l'accueil occasionnel :

- ▶ Pour permettre à votre enfant de découvrir la vie en collectivité en douceur
- ▶ Pour vous offrir du temps libre
- ▶ Pour faciliter l'organisation de vos rendez-vous

Pour quelques heures, demi-journées, ou journées entières, n'hésitez pas à prendre contact avec le multi accueil pour tout renseignement.



CONTACT

Céline NAWROT
 Multi accueil Gabar'Ronde
 7 rue Joliot Curie - 49250 La Ménitré
 ▶ 02 41 44 43 55
 ▶ ma-gabarronde-pdl@vyv3.fr



RESTAURANT SCOLAIRE

C'est la rentrée aussi au restaurant scolaire ! Cette année un bar à glace a été installé avec l'intervention d'Audrey de Passion Froid. Les enfants ont eu le droit de déguster 3 parfums différents : glace à la vanille, fruit de la passion et barbe à papa.

ALSH



L'accueil de loisirs des vacances d'été 2025, ouvert durant 5 semaines, a été riche en événements et a laissé des jolis souvenirs dans la tête des enfants et des animateurs. Durant cette période estivale, nous avons comme thématique "Koh-Lanta". Nos journées ont été rythmées par des aventures, animées par une équipe dynamique.

Chaque semaine, une sortie était organisée : piscine à Beaufort en Vallée, pêche en bord de Loire, accrobranche à Brion, Padomano à Angers et le Beach vert à Beaufort en Vallée. Nous vous retrouverons pour des prochaines aventures aux vacances d'automne !

CONTACT

Cléa DRAPEAU - Responsable Pôle Enfance
 ▶ 07 56 43 36 69

LA PAROLE

AUX ASSOCIATIONS

COMITÉ DES FÊTES UNE ANNÉE 2025 CHARGÉE

Le 13 avril dernier, pas moins de 150 convives étaient réunis pour le repas des aînés en collaboration avec la commune. Ce fut une journée gourmande et joyeuse dont l'animation, avec le duo « Dimitri et Nathalie » a été vivement appréciée par tous. Chacun est reparti avec des chansons et des souvenirs en tête.

Le 20 juillet, lors de la fête communale « Les Décoiffés », le Comité était présent pour vous proposer une buvette, saucisses/frites et des glaces. Malgré une météo frileuse et capricieuse, la joie et la bonne humeur étaient au rendez-vous.

Le **SAMEDI 25 OCTOBRE**, salle J. Pessard, le Comité est heureux de reprendre, après quelques années d'absence, une « soirée d'automne » dansante avec au menu une paëlla. L'orchestre « Odysée Live » animera cette soirée festive et conviviale. Si vous souhaitez passer un moment agréable en compagnie de votre famille ou de vos amis pour danser et chanter, faire la fête, n'hésitez plus et pensez à réserver vos places. Nous vous attendons nombreux.

► Réservation au 06 06 56 98 08. Tarif 28 €/pers.



Le 7 décembre aura lieu notre loto de Noël. Sans oublier en fin d'année, la distribution du colis de Noël pour les personnes qui l'avaient demandé.

AACL : ASSOCIATION ART, CULTURE ET LOISIRS

En 2024, la commission Salon d'Art de l'association AACL a exprimé, aux Directeurs des écoles primaires de la commune, son souhait de créer un lien entre artistes et élèves au cours de l'année.

L'école Maurice Genevoix a répondu favorablement à ce projet, en acceptant de recevoir les sculpteurs Chantal BAUSSIER et Pierre FOESSEL. Quelques maracas ont été exposés au salon.



C'est vraiment inspirant de voir comment l'art peut rapprocher les gens. Nous avons apprécié leur enthousiasme et leur talent. Un grand merci à toute l'équipe de l'école Maurice Genevoix pour leur accueil chaleureux et aux deux sculpteurs qui nous ont accompagnés dans ce beau programme.

Après le salon d'art, nous vous invitons à nous retrouver le dimanche 9 novembre 2025 à la salle Pessard pour le 25^e anniversaire de la foire aux livres, disques musicaux et jeux de société. Les bulletins d'inscriptions seront disponibles à la mairie de La Ménittré début octobre.

Venez nombreux !

**25^{ème} Foire aux livres
disques musicaux
et jeux de société
à La Ménittré**

**Dimanche
9 novembre
2025
de 9h 30
à 17h**

**Espace
Pessard**

**ENTRÉE
GRATUITE**

*des livres neufs et d'occasion, des disques,
des jeux de société, ... et des auteurs*

Association Arts, Culture et Loisirs
BP 20 - 49250 LA MÉNITTRÉ
contact : 06-13-61-80-37
aacl49250@gmail.com

CONTACT

► 06 13 61 80 37

SAINT MATHMÉNITRÉ FOOTBALL

NOUVELLE SAISON, NOUVEAU BUREAU



trésorier, Xavier LATOUCHE secondé par Émilie QUENNET. Trois personnes au secrétariat : Vincent MERCIER, secrétaire aidé par Virginie GEUSSELIN et Marielle VINET. Le bureau est complété par 3 membres actifs, Benoit TROSSAIS, Damien MERCEREAU et Valentin LEBRONEC.

EFFECTIF EN HAUSSE ET AMBITION RETROUVÉE

Avec près de 60 joueurs seniors sous leur directive, Anthony DROUET et son second Erwan GICQUEL, ont demandé au bureau d'engager une troisième équipe en championnat. Cela impactera fortement la fréquence d'utilisation des pelouses, mais en contre-partie, chaque joueur disposera de plus de temps de jeu. Et puis la qualité de certaines recrues aidera l'équipe fanion à reprendre goût à l'ambition ; l'envie affichée par la majorité est de jouer les premiers rôles en championnat.

L'ÉQUIPE FÉMININE REPART !

Après une saison sans rencontre, les seniors féminines se sont renforcées

et sont d'ores et déjà inscrites en championnat. Il est bien sûr, encore temps de rejoindre ce groupe motivé et, comme pour toutes nos catégories, très bienveillant envers les nouveaux arrivants.

Toutes les catégories de jeunes sont représentées et l'encadrement est conséquent, car de nombreux seniors s'investissent auprès des jeunes. Là encore, des places sont encore disponibles soit pour jouer, soit pour encadrer. Des séances découvertes sont offertes !

LES DATES IMMANQUABLES !

À RETENIR EN OCTOBRE :

- ▶ pendant tout le mois, des actions de ventes de gâteaux au profit de la lutte contre le cancer du sein (octobre rose).
- ▶ Concours de palets le vendredi 24/10
- ▶ Le 24 janvier aura lieu le tirage de la tombola, et le 4 avril, le bal du foot.
- 30 mai assemblée générale.

L'inter-saison a vu le club changer son organigramme. Après 14 années passées à la tête de l'association, Philippe NICOLAS passe la main à Martin ÉMERIAU.

NOUVELLE COMPOSITION :

Président, Martin ÉMERIAU, vice-présidents, Philippe NICOLAS et Kevin HOUDU,

ASSOCIATION HISTOIRE ET PATRIMOINE EN VALLÉE D'ANJOU (H.P.V.A.)

Le n° 6 des « Cahiers de la Vallée d'Anjou », est paru. Il est disponible auprès de l'association et à l'accueil de la mairie. Il vous surprendra agréablement par son contenu. Prix 12 € Nous consacrerons notre fin d'année à un patrimoine périphérique de notre Vallée : les mines (ardoises, or, pierres) et l'extraction de ces matériaux qui ont construit nos villages.

Les membres de l'association, visiteront la Mine Bleue à Noyant-la-Gravoyère le 15 octobre et une exposition des Archives départementales, sera présente à l'Espace Culturel du 8 au 16 novembre les week-ends et les 9 (journée de la Foire aux livres) et 11 novembre intitulée :

**« OR NOIR, OR BLANC, OR BLEU.
MINES ET CARRIÈRES EN ANJOU ».**

Si le patrimoine, l'histoire et la généalogie vous intéressent, venez nous rejoindre !

CONTACT

Jean-Luc NEAU
▶ 06 03 03 34 74

EXPOSITION 2025
À l'Espace culturel
De LA MÉNITRÉ

**OR NOIR, OR BLANC,
OR BLEU,
LES MINES ET LES
CARRIÈRES EN ANJOU**

ENTRÉE GRATUITE

Les 8, 15 et 16 novembre de 15h à 19h et
Les 9 et 11 novembre de 10h à 13h et de 15h à 19h

proposée par
l'Association Histoire et Patrimoine
en Vallée d'Anjou (H.P.V.A.)
BP 20 - LA MÉNITRÉ (49 250)

ARCHIVES
DE LA VALLÉE D'ANJOU

anjou

LES PICS VERTS DE LA LOIRE

IL EST TEMPS D'AGIR !

"Ils ne manquent pas d'idées et de courage ces oiseaux!"

L'association Les Pics Verts de la Loire continue dans sa lancée... Depuis sa fondation en 2022, l'association environnementale agit en local pour la protection de l'environnement à travers la plantation d'arbres et de micro-forêts et sensibilise grâce à des actions et des ateliers portés par ses adhérents. Ainsi depuis 2022, ce sont 10500 arbres plantés sur 12 plantations, 10700 arbres plantés sur des chantiers d'autres associations et de communes, 30 personnes formées à l'atelier 2 Tonnes, 280 enfants d'écoles primaires en ateliers et en plantations, 115 participants aux plantations et 1 atelier tous les 15 jours, bref on ne les arrête plus! En septembre, la reprise des ateliers a eu lieu avec le forum des associations, la fête des abeilles et une balade nocturne pour écouter les bruits. Ensuite, de nouveaux ateliers sont d'ores et déjà prévus : ramasser des pommes de terre et faire des frites pour l'Ag qui aura lieu dans notre future plantation de la Ménitré, faire du ketchup avec le cynorhodon, composer sa tisane, fabriquer son

encens, un atelier 2 Tonnes, préparer son baume maison et encore d'autres à venir pour 2026... Les plantations et les ateliers sont complémentaires. Les plantations se déroulent exclusivement en hiver pour des raisons d'enracinement et de viabilité des jeunes arbres. Donc pour le reste de l'année, les ateliers informent, sensibilisent et font participer activement les adhérents. Car ce sont des particuliers mais aussi, des communes et des entreprises qui se rallient tous ensemble pour œuvrer, à la hauteur de leur moyen, à l'environnement et sa biodiversité.

Alors pour les prochaines plantations, nous avons besoins de vos dons car les subventions diminuent drastiquement, et de vos bras car à plusieurs on est plus forts. Donc si vous aussi, vous avez envie de "rentrer dans les plumes" et "d'envoyer du bois", alors rejoignez-nous, adhérez et venez nous rencontrer. Au rendez-vous, des sourires, des échanges, du lien mais aussi de la cohésion et de l'entraide avec deux valeurs : l'humain et l'environnement. Parce qu'aujourd'hui et plus que jamais, ces valeurs ont

besoin de vous, on a besoin d'elles pour assurer demain : l'environnement est le terreau de la biodiversité et le berceau de l'humanité... À bientôt et au plaisir de vous rencontrer à un atelier ou à une plantation.

► Envoyer nous un mail pour recevoir toutes les informations et toutes les dates : lespicsverts@ecomail.fr

► Venez planter avec nous à Mazé le 22 novembre 2025 ; à La Ménitré le 6 décembre 2025 ; à Beaufort en vallée le 24 janvier 2026 ; le 7 février à St Georges des 7 voies 2026 et à St Mathurin le 7 mars 2026.



TENNIS CLUB MÉNITRÉEN

La saison 2024/2025 s'est terminée en beauté pour le TCM, notamment grâce à la très belle performance des filles 15/18 ans qui ont terminé premières de leur championnat par équipe.

Elles ont été récompensées par le comité de tennis du Maine-et-Loire.



JOURNÉE DÉCOUVERTE :

Le 29 juin 2025, le club a organisé une journée découverte du tennis et du pickel ball.

Cette journée, ouverte aux licenciés comme aux non licenciés, a été une belle réussite au regard du nombre de personnes venues s'amuser et pique niquer.



NOUVELLE SAISON :

La saison 2025/2026 débute pour les 4 équipes adultes et les 2 équipes jeunes engagées en championnat. Les cours ont lieu le mardi et le jeudi soir, ainsi que le mercredi matin, toujours avec Nicolas.

Nouveau cette année : un créneau loisir est réservé le vendredi soir de 18 h à 22 h pour les licenciés qui souhaitent se retrouver entre amis pour se perfectionner ou s'amuser. Profitez-en !

Si vous souhaitez rejoindre le club en cours d'année, n'hésitez pas à nous contacter.

CONTACT

Michèle LAROCLETTE (SECRÉTAIRE)

► 06 67 70 74 24

Jean-François DUMAS (PRÉSIDENT)

► 06 32 19 09 59

LES MÉNIACTEURS

LE THÉÂTRE POUR TOUTES ET TOUS À LA MÉNITRÉ !

L'association Les Méniacteurs poursuit ses ateliers de théâtre pour enfants, adolescents et adultes à La Méniltré, avec à la direction artistique deux comédiennes passionnées : Aurélie Cheray-Groleau, de la compagnie "L'air de rien", et Léonore Klein musicienne dans le groupe "la Mine de Léo".

Comédienne depuis 25 ans, Aurélie Cheray Groleau voit le théâtre comme une aventure collective, joyeuse et bienveillante. « Le plateau est un terrain de jeu où l'on ose, où l'on se dépasse, tout en s'amusant ! » Chaque atelier fait la part belle au corps, à l'écoute, à l'improvisation et au collectif.

Trois ateliers, trois expériences !

Pour les enfants (à partir de 7ans) : découverte ludique du jeu théâtral, à travers exercices et improvisations développant l'imagination, la confiance et le plaisir de jouer.

► Le mardi 17h - 18h (possibilité de récupérer les enfants au périscolaire)

Pour les ados (collégiens) : en début d'année, le groupe choisi la pièce qu'il souhaite travailler, selon ses envies et ses énergies. Un vrai projet collectif où chacun sera acteur de la création !

► Le mercredi 18h30-20h

Pour les adultes : l'aventure prend une autre tournure puisque le groupe travaille actuellement à l'écriture d'une pièce originale. Une création où l'humour rencontre le sensible, et qui n'attend que de nouveaux personnages pour prendre vie... Peut-être vous ?

► Le jeudi 20h30-22h30

Rejoignez les Méniacteurs

Les ateliers de théâtre grandissent... et il reste de la place pour vous. Il reste encore des places dans les différents groupes. Les inscriptions seront clôturées au retour des vacances d'automne, 2 séances de découvertes sont possibles avant de s'engager pour l'année.

► Venez expérimenter lors d'un atelier ouvert à tous le dimanche 19 octobre de 10h à 12h.

Si vous aimez, jouer, créer et imaginer et partager, venez vivre l'expérience du Théâtre avec les Méniacteurs !



LES AMIS DES ORGUES

UN CONCERT EXCEPTIONNEL ENTRE CUIVRES, CHŒUR ANCIEN ET ORGUE MAJESTUEUX

L'église de La Méniltré accueillera un événement musical unique : la rencontre entre l'ensemble de trombones des Mousquetaires de l'Anjou, le chœur féminin de Notre Dame des eaux et le grand orgue de La Méniltré.

Organisé par l'Association des Amis de l'orgue, ce concert s'annonce comme un moment fort de l'automne. En effet, les Mousquetaires de l'Anjou, trombonistes en costume d'époque, ouvrent à La Méniltré leur tournée de la Sainte Cécile 2025. Leur univers sonore évoque avec panache les aventures de d'Artagnan à travers un répertoire mêlant musique baroque, airs anciens, musiques de films et surprises contemporaines.



À leurs côtés, le **chœur de Notre Dame des eaux** fera résonner les voix de femmes dans un programme soutenu par les puissantes sonorités de l'orgue de l'église.

Un dialogue rare entre les cuivres, les voix et à l'orgue **Arthur Dazon** pour une traversée musicale entre histoire, patrimoine et émotion.

Dimanche 12 octobre, 16h en l'église Saint-Jean-Baptiste de La Méniltré

► Tout public (Durée environ 1h15)

► Tarif : 12€ (-15 ans gratuit)

CONTACT ET RÉSERVATION

► 02 41 45 60 37 ou 06 38 46 24 22

Et pour terminer l'année 2025, l'Association accueillera le Quatuor Sister Nat et les Étoiles du Gospel le **dimanche 30 novembre à 16 h.**

ASSOCIATION LA COURTE ÉCHELLE

Les bénévoles de l'association la Courte Échelle, accueillent des enfants du primaire, en priorité, une heure par semaine à la Médiathèque pour l'accompagnement à la scolarité.

Nous recherchons cependant des bénévoles pour l'accompagnement de collégiens pour une ou deux heures d'accompagnement par semaine.

CONTACT

► courte.echelle3@orange.fr

ASSOCIATION LOISIRS ET SPORTS DE LA MÉNITRÉ (ALES)



L'ASSOCIATION LOISIRS ET SPORTS DE LA MÉNITRÉ (ALES)

propose 5 activités Accessibles à Tous - Méniltréens ou non -

Les inscriptions peuvent se faire à tout moment, en cours d'année !

Notre Réunion de Bureau Bilan s'est tenue le 16 Juillet 2025. L'année 2024/2025 s'est très bien passée : bonne humeur et bonne ambiance sont au rendez-vous chaque semaine ! Merci à nos coaches qui préparent avec sérieux ces rencontres hebdomadaires !

Chaque activité a clôturé la saison passée dans la convivialité. Un petit clin d'œil à la salle PESSARD, fraîchement rénovée, qui a ouvert ses portes pour le plus grand plaisir des sportifs !

QUESTIONS PRATIQUES :

BADMINTON

Référent : **Stéphane JOBARD** (06 85 39 39 24)
Reprise des activités le jeudi 4 septembre à 20H, salle PESSARD

GYM D'ENTRETIEN

Référente : **Ghislaine LONQUEU** (02 41 45 66 07)
Reprise des activités le jeudi 11 septembre à 10H45, Espace de la Vallée - Salle Emile Joulain
COACH : Baptiste GOHIER

ZUMBA

Référente : **Isabelle NICOLAS** (06 32 45 83 21)
Reprise des activités le mercredi 10 septembre à 19H30, Salle PESSARD
COACH : Nathalie MACHADO

GYM FITNESS

Référente : **Nadine VERITE** (07 50 07 40 78)
Reprise des activités le mardi 9 septembre à 20H30, salle PESSARD
COACH : Baptiste GOHIER

MARCHE NORDIQUE

Yolande CADEAU (06 81 56 69 64)
Reprise des activités le lundi 16 septembre à 9H30, Stade de Foot de la Méniltré
COACH : Yves MARSILLE

- Des séances de découverte sont proposées pour chaque activité.
- Prêts de bâtons pour la Marche Nordique

ALES se mobilisera cette année en soutien à L'Association « Un pas pour ELIA » créée pour une petite fille de La Méniltré et organisera une soirée avec un cours de ZUMBA le mercredi 3 décembre de 19h30 à 21h, salle PESSARD. **OUVERT A TOUS !**

LE BUREAU

Nadine VERITE (PRÉSIDENTE)

► 07 50 07 40 78

► ales.asso@laposte.net

Isabelle NICOLAS (TRÉSORIÈRE)

Yolande CADEAU (SECRÉTAIRE)

Stéphane JOBARD, Ghislaine LONQUEU (MEMBRES)



Activité ZUMBA

SCRABBLINOIRE

Le dynamique club Scrabblinoire passera-t-il le cap des 40 cette année ? Nous étions 38 licenciés pour l'année 2024-25 et espérons bien recruter de nouveaux passionnés de scrabble.

En juin, nous avons organisé un tournoi à la Ménitré : le Simultané national en parties originales. Pour les parties originales on joue, par exemple, avec un joker à chaque tirage, ou bien on a 8 lettres à chaque tirage mais on ne doit pas en jouer plus de 7. Cela rend les parties très amusantes et stimulantes car le nombre de solutions possibles est beaucoup plus important !

Le club participe toujours activement au championnat de France à Vichy. Cette année, nous étions 17 à faire le déplacement : 5 sélectionnés, 8 inscrits

en open et 4 accompagnateurs. Nous sommes très contents de cette belle participation et de la convivialité lors de ce déplacement.

Autre moment festif : la fête de fin d'année pendant laquelle nous jouons au scrabble en paires mais également à d'autres jeux de société. La bonne ambiance au sein du club est appréciée de tous !

N'hésitez pas à venir nous rejoindre, nous sommes toujours ravis d'accueillir de nouveaux joueurs.

Trois séances d'essai sont offertes par le club. Un joueur expérimenté se rendra disponible pour faciliter votre initiation.

Quel que soit votre niveau, vous êtes les bienvenus.



Scrabblinoire au championnat de France à Vichy

Les séances d'entraînement du club ont repris le mercredi 10 septembre :

- ▶ Tous les mercredis après-midi à 14h30
- ▶ 1^{er} et 3^e vendredi de chaque mois à 20h15

CONTACT

- ▶ Florence Picard - scrabblinoire@gmail.com

LIRENLOIRE

La médiathèque de La Ménitré vous accueille les mercredis de 15h45 à 18h30, les vendredis de 16h à 18h30 et les samedis de 9h45 à 12h30. La Médiathèque reste ouverte pendant les vacances scolaires.

Vous pouvez adhérer pour emprunter des livres, CD ou DVD (12 documents pour 4 semaines!)

ou adhérer au réseau avec Beaufort ce qui permet de réserver des livres en ligne et d'avoir plus de choix.

Gratuité pour la première inscription et également pour les jeunes de moins de 18 ans!

Lirenloire, l'association qui gère la Médiathèque, organise aussi des animations pour tous et toute l'année ; des lectures, des ateliers, des concerts, des spectacles, des animations ludiques et joyeuses, autour de thèmes variés ! Des lectures à l'EHPAD sont aussi organisées tous les mois ainsi que l'accueil de la crèche et du « multi accueil » de La Ménitré.

Le programme des animations est disponible à la Médiathèque, à la mairie et dans les divers lieux culturels alentour. Toute personne qui le souhaite est la bienvenue pour rejoindre l'équipe des bénévoles de Lirenloire.

Rappel des animations à la médiathèque, prévues de septembre 25 à janvier 26 :

▶ **Vendredi 3 octobre 19h**

Danse "Le Mythe de la Virilité" duo de violoncelles et 1 danseur - espace culturel

▶ **Samedi 25 octobre**

Atelier et concert avec le duo ODA / Itinéraire bis - Entente vallée-espace culturel

▶ **Judi 30 octobre 15h**

Atelier carte POP UP avec Colombe L. artisanne relieuse-médiathèque

▶ **Vendredi 14 novembre 20h**

Soirée courts-métrages avec Court49 - espace culturel

▶ **Samedi 22 novembre 16h**

"Kreatures" spectacle de la compagnie Le chat fou - (dès 3 ans) - espace culturel

▶ **Vendredi 19 décembre 10h**

Bébés lecteurs, les animaux sauvages - médiathèque

▶ **Dimanche 18 janvier 16h**

AIËLO duo musical voix et guitares - espace culturel

▶ **Vendredi 23 janvier 19h**

Soirée jeunesse dans le cadre des « nuits de la lecture » - médiathèque

Les lecteurs et lectrices de Beaufort vont venir à La Ménitré nous présenter leur nouvelle lecture théâtralisée (la date n'est pas encore choisie).

La suite du programme des animations paraîtra en janvier 2026! Médiathèque de La Ménitré, place Léon Faye

CONTACT

- ▶ 02 41 45 25 54
- ▶ lirenloire@laposte.net

Votre médiathèque

C'est 12000 documents ; livres, disques, DVD et magazines.

L'accès est libre et gratuit pour tous .
L'adhésion pour emprunter est gratuite pour les jeunes de moins de 18 ans .
La première adhésion est également gratuite.

Des animations variées et très souvent gratuites sont accessibles tout au long de l'année : lectures, rencontres, ateliers, contes, spectacles, concerts, expositions...

Un ordinateur est à votre disposition pour consulter internet.

LA MÉNITRÉ

MÉDIATHÈQUE MÉNITRÉ

FOYER RURAL

L'Association poursuit ses manifestations pour l'année 2025 avec notamment le repas d'automne programmé le samedi 08 novembre à 12h30 dans la salle du Foyer Rural. Puis pour clôturer l'année, nous vous invitons à notre assemblée générale qui se déroulera le vendredi 28 novembre à 20h.

Nous vous rappelons que pour toute demande de location de la salle, vous pouvez contacter Madame Martine BOUSSARD au 06 86 05 18 68



ASSOCIATION MOULIN ET CULTURE DE LA VALLEE (AMCV)

Outre les expositions annoncées dans le précédent Méni'bulletin, le 24 mai dernier, l'AMCV a participé à l'animation Passerelle des Arts, qui s'est déroulée à Gennes, organisée par l'association A CAP'ART. Cet événement a mis en lien des créateurs et des lieux d'expositions.

Du 27 septembre au 5 octobre :

Trois peintres vous feront découvrir leurs œuvres et leurs univers : Marie-Evelyne Boussard, pastel ; Jacques Delarousse, pastel et Claude Donné, acrylique.

Du 17 au 26 octobre de 14h00 à 17h00 :

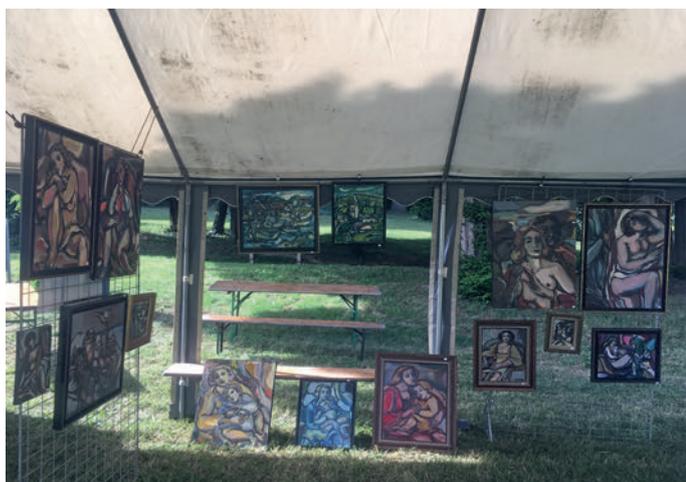
Laurette Mansion propose ses peintures qui sont le fruit de ses émotions. Elle proposera des ateliers à toutes personnes qui le désireront ainsi qu'au centre de loisirs.

Du 28 novembre au 7 décembre :

Gabrielle Oster vous emmènera avec des peintures à l'encre dans le domaine du sport, notamment l'aïkido.

CONTACT

- ▶ www.lemoulindelavierge-lamenitre.com
- ▶ facebook.com/amcv1908.
- ▶ email : amcv1908@outlook.fr



PAGES INFOS DE BAUGEOIS-VALLÉE

Comprendre les compétences de la Comcom



agit pour vous au quotidien !



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Accompagner les entreprises et les futurs entrepreneurs, aménager les zones d'activité, proposer une offre immobilière, soutenir l'emploi local...

Le commerce de proximité dépend des communes.



ÉCOLE DE MUSIQUE

Développer la pratique musicale au plus près des habitants.

La compétence culture reste rattachée aux communes.



MOBILITÉS DURABLES

Promouvoir et faciliter toutes les mobilités durables : vélo, marche à pied, train, covoiturage, bus... pour les particuliers et les entreprises.

La voirie et le stationnement restent à la charge des communes. Les services de transport réguliers (car interurbain, TER...) et scolarité relèvent de la Région (Aléop).

TERRITOIRE DURABLE

Développer le territoire de manière cohérente et équilibrée en communion avec les 7 communes.



- Aménagement du territoire (Schéma de Cohérence Territoriale, Schéma des zones d'activité, ZAN, inventaire des Zones Humides).
- Plan climat Air Énergie Organiser la transition écologique et énergétique via : l'alimentation, la rénovation énergétique, la biodiversité, l'économie circulaire, l'adaptation au changement climatique...).



HABITAT

Plan Local de l'Habitat, amélioration de l'habitat et résorption de la vacance, accueil des gens du voyage...

La compétence logement reste une compétence municipale.



DÉCHETS

Collecter, valoriser et traiter les déchets.

La collecte des dépôts sauvages et l'entretien des rues restent une compétence communale (nettoyage).



EAU POTABLE, ASSAINISSEMENT :

Extraire, traiter, distribuer l'eau potable, relever les compteurs, facturer. Collecter et traiter les eaux usées via les stations d'épuration pour l'assainissement collectif.

Les eaux pluviales restent à la charge des communes.

ASSAINISSEMENT NON-COLLECTIF :

Conseiller (réglementation et obligations) et contrôler les installations privées.



GEMAPI

Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations :

Restauration écologique des cours d'eau, des zones humides, des plans d'eau. Organiser la défense contre les inondations.



PROMOTION DU TOURISME

L'Office de Tourisme assure l'accueil des visiteurs et la promotion du territoire en coordination avec Anjou Tourisme et le Comité Régional de Tourisme.



L'Entente-Vallée s'associe cette année aux Contrées Sonores, dans le cadre d'itinéraire Bis. Plongez dans les univers musicaux des artistes lors de concerts, résidences et ateliers. Une création collective verra le jour lors de cette expérience artistique immersive et inédite.

Samedi 25 octobre la Médiathèque de La Ménittré accueille le groupe Oda pour un atelier d'écriture et un mini concert.

Rendez-vous l'après-midi de 17h30 à 19h30 pour un atelier d'écriture.

Puis à 20h, place au concert !

Ce duo joue une indie-pop électronique raffinée et rêveuse.

Trois autres mini-concerts auront lieu sur les communes de l'Entente-Vallée :

► Le 13 décembre 2025 à 19h avec Alright Mela (électro orientale) à la médiathèque de Beaufort-en-Anjou

► Le 24 janvier à 20h avec Gondhawa (rock psychéotique) à la salle St Georges-du-Bois, aux Bois d'Anjou

► Et le 6 février 2026 à 20h avec Cerbère (hip hop) à Bulle de Mazé-Milon.

Gratuit, tout public à partir de 12 ans, sur réservation en ligne, depuis le site de la mairie de Beaufort.

Lien vers le formulaire de réservation en ligne : <https://forms.gle/w5nyjtCMuD5JWuPq9>

Retrouvez plus d'informations sur le site internet de la mairie de La Ménittré, rubrique culture, ou au 02 41 79 36 12

TOILE DE GRAINES



A la Médiathèque

Café Numérique



Des questions concernant l'utilisation de vos outils (tablettes, smartphone, ordinateurs...)?

Envie de partager et d'échanger sur les actualités en lien avec le numérique?

Nos bénévoles férus d'informatique vous proposent un accueil libre d'échanges et de conseils dans une ambiance conviviale autour d'un café ou d'un thé !

Les lundis

- 8 septembre
- 6 octobre 
- 3 novembre
- 8 décembre

Lundi 6 octobre : Thématique "Mon ordinateur ne peut pas recevoir Windows 11, que faire ?"

De 14h à 16h



Ouvert à tous - sans inscription

Renseignements : Centre d'animation Toile de Graines
Tel : 02 41 79 74 73 ou 06 66 39 85 27
centre.animation.sociale@beaufortenanjou.fr



L'AGENDA DES MANIFESTATIONS

Plus d'informations et de détails sur le site lamenitre.fr
et la page facebook « [communedelamenitre](#) »



Toile de Graines vous propose différentes animations pour cette fin d'année :

SEMAINE ESCALE

du 13 au 18 octobre
Communes de l'Entente Vallée

ATELIERS PARENTS BÉBÉS

16 octobre et le 18 décembre
10h - 11h30
Espace Culturel

ATELIERS PARENTS ENFANTS

**le 4 octobre, 19 novembre
et 13 décembre**
10h
Espace Culturel

MÉNI'ACTEURS

Le 19 octobre
10h - 12h
ATELIERS THÉÂTRE
Espace Culturel



OCTOBRE

Vendredi 3
19h
SPECTACLE
« **LE MYTHE DE LA VIRILITÉ** »
Espace culturel
Association LirenLoire
& Bibliopôle 49



Dimanche 12
16h
**CONCERT ENTRE CUIVRES,
CHŒUR ET ORGUE**
Eglise Saint-Jean-Baptiste
Les Amis des Orgues

Du Vendredi 17 au 26 octobre
**PEINTURES INTUITIVES DE
LAURETTE MANSION**
Moulin de la Vierge
Proposition d'atelier ouvert à tous
AMCV

Vendredi 24
20h
CONCOURS DE PALET
Halle de sport
St MathMénitré

Samedi 25
17h30 - 19h30
ATELIER
20h
CONCERT ODA
Espace culturel
Entente-Vallée



Samedi 25
19h30
SOIRÉE D'AUTOMNE « PAËLLA »
Salle Pessard
Comité des fêtes

LE COMITÉ DES FÊTES DE LA MÉNITRÉ
VOUS PROPOSE

**SOIRÉE D'AUTOMNE
"Paella"**

Animée par l'orchestre **Odysée live**

Le 25 octobre 2025
19h30

**TARIF :
28 €**

- Apéritif et son assiette de toasts
- Paella
- Duo de fromage
- Tarte normande
- Café
- Vin non compris

Réservation au
06.06.56.98.08

Jeudi 30
15h - 17h
**ATELIER PARENT/ENFANT :
CRÉATION DE CARTE POP-UP**
Espace culturel
Association LirenLoire

NOVEMBRE

**8, 9, 15 & 16 : 15h - 19h
et le 11 : 10h - 13h 15h - 19h**
**EXPOSITION « LES MINES ET LES
CARRIÈRES EN ANJOU »**
Espace Culturel
HPVA

Samedi 8
12h30
REPAS D'AUTOMNE
Salle du Foyer Rural
Foyer Rural



Dimanche 9
9h30 - 17h
FOIRE AUX LIVRES
Salle Pessard
AACL

Vendredi 14
20h
**PROJECTION COURTS-
MÉTRAGES AVEC COURT49**
Espace culturel
Association LirenLoire

Dimanche 16
10h - 16h
ÎLE AUX JOUETS
Salle Pessard
APE

Samedi 22
16h
**SPECTACLE « KRÉATURES »
COMPAGNIE LE CHAT FOU**
Espace culturel
Association LirenLoire

Du 28 novembre au 7 décembre
**PEINTURES À L'ENCRE DANS LE
DOMAINE DU SPORT**
Moulin de la Vierge
AMCV

Vendredi 28
20h
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
Salle du Foyer Rural
Foyer Rural

Samedi 29
20h
SAINTE BARBE
Espace de la Vallée
Amicale des Sapeurs-Pompiers
de La Ménittré

Dimanche 30
16h
**QUATOR SISTER NAT ET LES
ETOILES DU GOSPEL**
Eglise Saint-Jean-Baptiste
Les Amis des Orgues

DÉCEMBRE

Mercredi 3
19h30 - 21h
**SOIRÉE ZUMBA POUR L'ASSOCIATION
« UN PAS POUR ELIA »**
Salle Pessard
ALES

Dimanche 7
13h
LOTO
Salle Pessard
Comité des fêtes

Vendredi 19
10h
**BÉBÉ LECTEURS THÈME :
ANIMAUX SAUVAGES**
Médiathèque
Association LirenLoire

JANVIER

Samedi 10
11h
CÉRÉMONIE DES VŒUX
Salle Pessard

**NOUVEAU
SITE INTERNET**

Un nouveau site internet pour la commune. Simplification des démarches et nouvelle ergonomie responsive pour s'adapter à tous les écrans y compris sur téléphone www.lamenitre.fr.

INFOS PRATIQUES

► **MAIRIE DE LA MÉNITTRÉ**
B.P. 20 - 49250 La Ménittré
Mail : accueil@lamenitre.fr
02 41 45 63 63
www.lamenitre.fr
Du lundi au vendredi de 9h à 12h ;
Samedi : permanence, 10h à 12h
hors vacances scolaires.

► **MÉDIATHÈQUE
DE LA MÉNITTRÉ**
1^{er} étage de l'Espace culturel
10 place du Colonel Faye
Mail : lirenloire@laposte.net
02 41 45 25 54
Mercredi : 15h45 - 18h30
Vendredi : 16h - 18h30
Samedi : 9h45 - 12h30

► **COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES
BAUGEOIS-VALLÉE**
15 avenue Legoulz de
la Boulaie - Baugé
49150 Baugé-en-Anjou
www.baugeoisvallee.fr
Du lundi au vendredi
9h à 12h15 et 13h30 à 17h30

► **BUREAU DE POSTE
DE LA MÉNITTRÉ**
Du mardi au vendredi de 9h30 à
12h30 et le samedi de 11h15 à
13h15

► **GENDARMERIE**
5 route des Marillères
49250 Beaufort-en-Anjou
02 41 79 17 17
Du lundi au samedi :
8h-12h et 14h-18h
Le dimanche : 9h-12h et 15h-18h

► **URGENCES**
Police secours : **17**
Pompiers : **18**
Samu : **15**
Centre anti-poison :
02 41 48 21 21
CHU Angers : **02 41 35 36 37**
Pharmacie de garde :
3237 (www.3237.fr)
Enfance en danger : **119**
Violences Femmes Infos : **3919**

Théâtre ? Théâtre ?

ou
pas

Telle est la question!

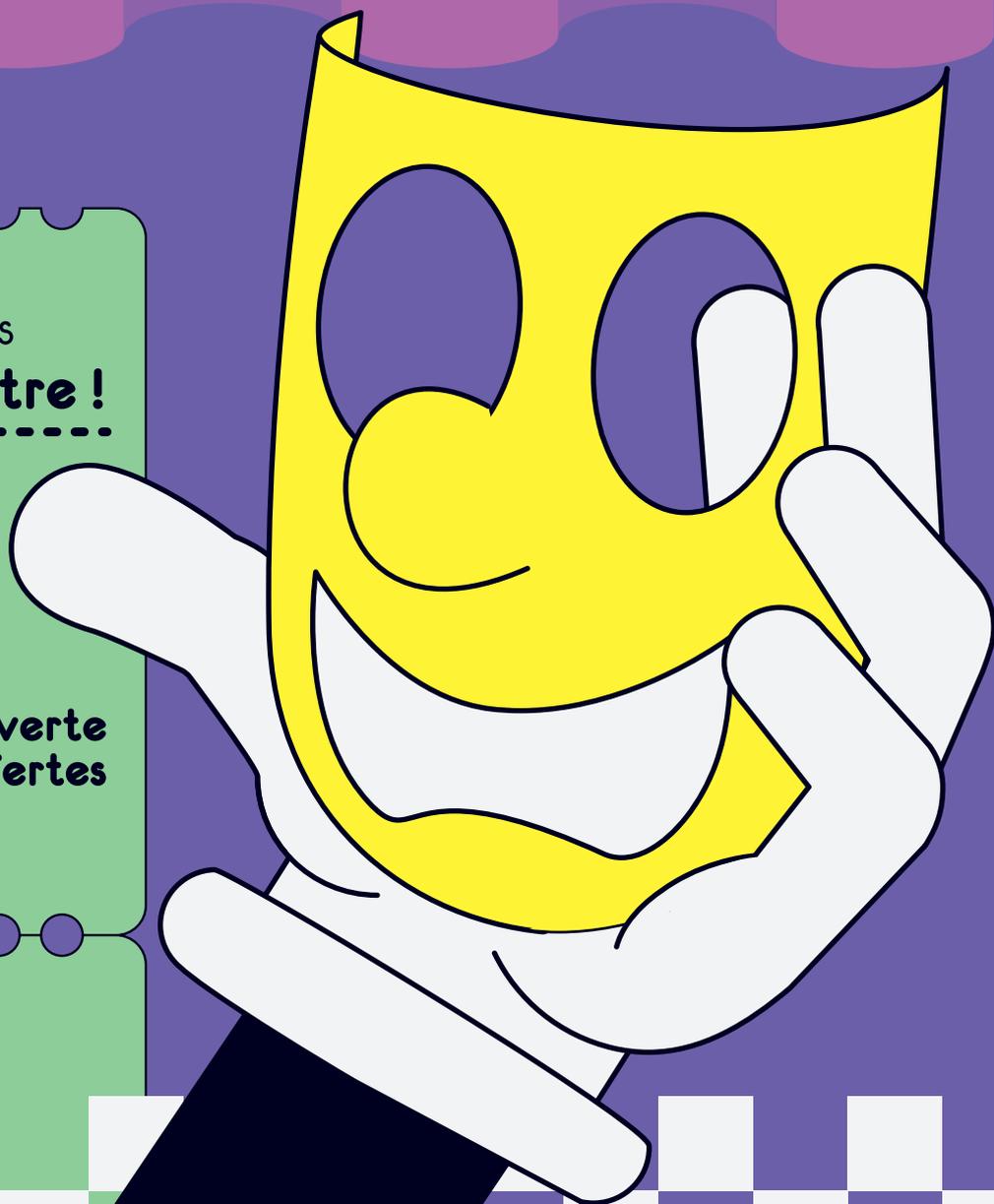
Rejoignez les
ateliers théâtre !

enfants 7-10 ans

ados 11-18 ans

adultes

**2 séances découverte
offertes**



lesmeniacteurs@gmail.com

LA
MÉNTRÉ
VILLE DE

Les
Méli'acteurs